

La recherche en coopération ou la coopération en recherche? L'importance des liens entre recherche, éducation et pratique coopératives

Josée Charbonneau, Étienne Fouquet, André Martin et Anne-Marie Merrien¹

¹ Tous les auteurs sont affiliés à l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), Université de Sherbrooke, Québec, Canada

Abstract

En 1992, lors d'un symposium organisé par l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), le professeur Paul Prévost faisait un constat inquiétant : « les savoirs que nous avons développés sur les coopératives n'ont pas suivi les développements fulgurants que nos coopératives ont vécus. [...] Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une base conceptuelle à la mesure du succès des coopératives, il va y avoir toutes sortes d'incohérences [...]. » (1993 : 88)

Afin de développer ces outils conceptuels, des centres et instituts de recherche, tels que l'IRECUS, travaillent à la réalisation de leur triple mission universitaire: recherche, éducation et engagement envers la communauté. La question qui nous préoccupe est de découvrir « Comment les activités d'un institut de recherche et d'éducation pourraient-elles être réalisées pour être davantage en cohérence avec les valeurs et principes coopératifs?

Nous émettons l'hypothèse que la recherche coopérative oblige à s'ouvrir à des enjeux de complexité, d'interdisciplinarité et d'intercoopération entre chercheurs et entre chercheurs et praticiens actuels et en devenir. Elle force, de ce fait, à entrevoir également de nouveaux enjeux éducatifs et pédagogiques, tout en réalisant des activités de recherche et d'enseignement favorisant l'engagement mutuel entre université et collectivité.

L'IRECUS tente de clarifier cette complémentarité de la triade recherche-éducation-engagement envers la communauté et invite, par ce texte, à réfléchir sur la coopération appliquée à cette triple mission.

Mots-clés : Coopération, recherche, éducation, pratique

Introduction : des pratiques cohérentes

Au Canada, près de 8 500 coopératives et caisses de crédit oeuvrent à offrir des services à plus de 17 millions de membres. Elles emploient approximativement 150 000 personnes et possèdent des actifs totaux qui frôlent les 330 milliards de dollars (Chambre des communes du Canada, 2012)¹. Le Québec compte à lui seul près de 3 300 coopératives et mutuelles desservant 8,8 millions de membres (MEIE, 2012)². En plus de représenter une considérable force économique sur le marché, les coopératives et mutuelles jouent un rôle majeur sur le plan d'un développement socioéconomique alternatif et reconnu dans leur milieu.

En 1992, lors du Symposium de la Journée annuelle de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), le professeur Paul Prévost faisait déjà un constat inquiétant :

[...] les savoirs que nous avons développés sur les coopératives n'ont pas suivi les développements fulgurants que nos coopératives ont vécus. [...] Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une base conceptuelle à la mesure du succès des coopératives, il va y avoir toutes sortes d'incohérences comme vécues aujourd'hui [...] L'infiltration dans les coopératives en croissance d'un mode de pensée inapproprié à la gestion coopérative est souvent insidieuse. (Prévost, 2003 : 88)³

Ce constat visait alors à souligner l'urgence de construire un cadre théorique solide et adapté, par le biais de recherches cohérentes avec le modèle coopératif et mutualiste. Or, nous constatons que ce besoin est toujours d'actualité.

La situation découle également, croyons-nous, d'une trop faible présence de programmes d'enseignement spécifiques aux études coopératives. En 2014, une étude menée conjointement par l'IRECUS et Sobey School of Business de Saint Mary's University indiquait que quatre universités offraient des programmes spécifiques à ce domaine, dont deux au Québec (Miner et Guillotte, 2014)⁴. Cette étude révèle pourtant que l'éducation à l'entreprise coopérative engendre des résultats significatifs à la fois sur les diplômés de ces programmes que sur les pratiques des coopératives qui les accueillent. Or, la prédominance des programmes d'enseignement liés à la gestion privée amène les acteurs du mouvement coopératif⁵ à emprunter des concepts et outils tirés d'autres sciences économiques et administratives, ou alors à improviser des outils qui s'inscrivent parfois plus ou moins dans l'atteinte de leurs objectifs ou leur culture organisationnelle.

Pour pallier cette situation, certaines coopératives et mutuelles font directement appel à des partenaires universitaires pour répondre à des problématiques précises. C'est le cas de l'IRECUS qui répond régulièrement à des invitations ponctuelles visant à offrir des ateliers éducatifs et de la formation sur la gestion et la gouvernance coopératives. Cette relation étroite avec les partenaires du milieu combinée au fait que l'IRECUS soit l'un des seuls établissements universitaires québécois à offrir un programme d'enseignement spécifique aux coopératives et des mutuelles en font un point de convergence de nombreuses personnes s'intéressant aux études coopératives. En effet, au cours des dernières années, le nombre de doctorants et de diplômés de la maîtrise offerte par l'IRECUS intéressés à poursuivre des études doctorales sur les coopératives et les mutuelles est croissant.

Ces changements récents ont donc suscité quelques questionnements au sein de l'IRECUS quant à ses pratiques actuelles de recherche, d'enseignement et d'engagement envers la collectivité, notamment à savoir comment les activités d'un institut de recherche et d'éducation peuvent-elles être réalisées pour être toujours plus en cohérence avec les valeurs et principes coopératifs? Cette recherche de cohérence provient de l'intuition que plus nous serons cohérents, plus notre discours et notre recherche seront pertinents et plus nous pourrons contribuer ensemble à l'émergence et à l'avancement d'une réflexion et d'une pratique sur le coopératisme.

En présentant ici quelques éléments de notre réflexion, notre intention est d'ouvrir un espace de réflexivité susceptible de participer à la reconnaissance de la spécificité coopérative. À partir de la triple mission universitaire, soit la recherche, l'éducation et l'engagement envers la communauté, nous souhaitons nous intéresser plus spécifiquement aux questions suivantes : Où se situent théoriquement et méthodologiquement les études coopératives⁶ dans le milieu scientifique? Comment favoriser un engagement mutuel durable entre le milieu universitaire et les acteurs du mouvement coopératif? Enfin, comment offrir un cadre éducatif correspondant aux valeurs et principes coopératifs et permettant de contribuer à l'émergence de coopérateurs praticiens et chercheurs? Ce cheminement nous permettra de faire le point sur la façon d'ancrer la cohérence au cœur de nos pratiques, par l'articulation recherche-pratique-éducation.

1. Quelle est la place des « études coopératives » dans le milieu scientifique?

Dans un texte paru en 2007, Draperi met en lumière le nombre croissant, depuis le début du XXI^e siècle, de recherches s'intéressant à l'économie sociale du point de vue de différentes disciplines. Il précise que les formations et programmes d'enseignement en la matière se multiplient parallèlement. L'IRECUS, pour sa part, célébrera ses 40 ans d'existence en 2016 en plus d'offrir, depuis près de 35 ans, des programmes d'enseignement sur les coopératives.

Un bref tour d'horizon de l'histoire de l'IRECUS permet de mettre en évidence le caractère multidisciplinaire des études coopératives, adopté dès ses débuts. Teinté par un certain nomadisme facultaire, le parcours de l'IRECUS demeure toutefois ancré dans une relation étroite avec les coopérateurs praticiens contribuant certainement à préserver l'articulation entre « mouvement de pensée » et « mouvement d'entreprise »⁷. Il révèle également les avantages et inconvénients liés à une absence d'ancrage disciplinaire évident, soit l'autonomie conceptuelle et administrative dont il bénéficie et, à l'opposé, la difficile reconnaissance de sa spécificité théorique, méthodologique et épistémologique. Cette situation, combinée à un nombre accru de doctorants de profils disciplinaires variés, amène les membres de l'IRECUS à considérer des façons de consolider le cadre dans lequel s'effectue la recherche liée aux coopératives et aux mutuelles, soit celui du renforcement de la coopération interdisciplinaire et inter-chercheurs.

1.1 Histoire institutionnelle de l'IRECUS

L'IRECUS a initialement été créé en 1976, au sein du Département d'économique de l'Université de Sherbrooke, lui-même alors situé à la Faculté des lettres et sciences humaines. Il succède et remplace la Chaire de coopération fondée neuf ans plus tôt dont la vocation se traduisait ainsi : « présenter un point de vue original, la coopération, sur le développement entrepreneurial et le développement des sociétés » (IRECUS, 2006 : 6)⁸. La Chaire est alors pilotée par un comité composé de représentants du mouvement coopératif et de l'université, mixité que l'IRECUS

adopte et conserve encore aujourd'hui. Dès 1979, un certificat en gestion des coopératives est offert aux cadres du milieu coopératif, sous la responsabilité de la Faculté d'administration. Puis, en 1981, un programme de maîtrise en coopération est implanté; « la coopération y est alors abordée sous l'angle de la sociologie, de l'économie, de l'administration, du droit, de la psychologie et de la philosophie ». (IRECUS, 2006 : 9)⁹

Au fil des ans, le titre accordé à cette maîtrise change, mais son caractère multidisciplinaire demeure. En 1996, celle-ci est transférée, avec le Département d'économique, à la Faculté d'administration. Puis, en 2003, l'IRECUS procède à un recentrage vers son objet coopératif, auquel s'ajoute celui de la mutualité. La maîtrise offerte par l'IRECUS devient, en 2005, la maîtrise en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles. Enfin, en 2006, le terme éducation remplace celui d'enseignement dans la dénomination de l'IRECUS, rendant explicite le caractère éducatif de l'Institut.

Maintenant rattaché au Département de management et de gestion des ressources humaines de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, les perspectives de recherche et d'enseignement de l'IRECUS demeurent multidisciplinaires. Les membres de son équipe proviennent d'horizons variés, incluant non seulement le management et la gestion des ressources humaines, mais également la philosophie, l'éducation, la politique, les études autochtones, la géographie environnementale et le développement durable. Sa mission se décline comme suit : « Réaliser, à partir du paradigme coopératif¹⁰, des activités multidisciplinaires d'éducation et de recherche en gestion et développement des coopératives et des mutuelles. L'Institut contribue à promouvoir et valoriser la formule coopérative et mutualiste et autres formes d'organisations d'inspiration coopérative, tant sur la scène nationale qu'internationale. » (IRECUS, 2006 : 17)¹¹

Le caractère fondamentalement multidisciplinaire de l'IRECUS et une affiliation facultaire changeante a comporté à la fois des avantages et des inconvénients. À l'instar de Draperi, nous constatons que

Si elle peut constituer une chance, la reconnaissance par l'Université de l'économie sociale peut également représenter un danger si elle ne s'accompagne pas de la reconnaissance de l'économie sociale en tant que mouvement de pensée. Cette nécessité résulte du fait que l'économie sociale n'est pas seulement un mouvement d'entreprise. Précisément, l'économie sociale est un mouvement social qui articule un mouvement d'entreprise et un mouvement de pensée. [...] Le véritable enjeu – et la principale difficulté – résiderait ainsi dans la reconnaissance par l'Université non seulement de l'économie sociale comme mouvement d'entreprise – qui est en cours –, mais aussi de l'économie sociale en tant que tradition de pensée originale. (Draperi, 2007 : 68)¹²

Du point de vue universitaire, les études coopératives semblent effectivement de plus en plus rattachées à leur caractère strictement entrepreneurial. Les contraintes budgétaires qui affectent actuellement les établissements d'enseignement supérieur au Québec ne sont sans doute pas étrangères à cette situation. Cela dit, malgré cette tendance, la multidisciplinarité de l'IRECUS et sa collaboration étroite et continue avec le milieu coopératif québécois freinent l'assimilation des coopératives à une logique purement entrepreneuriale. Les recherches effectuées, de même que

l'enseignement dispensé, ne se limitent pas à celle-ci et l'autonomie tant intellectuelle qu'administrative dont bénéficie l'Institut lui attribue une certaine mainmise sur celles-ci.

Au fil du temps, l'IRECUS s'est construit une identité propre, reconnaissable tant par les partenaires du milieu coopératif qu'au sein de l'Université. Toutefois, tel que spécifié plus tôt, son équipe de recherche s'accroît et l'intégration d'une relève scientifique disposant de bagages disciplinaires distincts soulève d'importantes questions : comment concrétiser ce potentiel interdisciplinaire et en extraire un cadre théorique et méthodologique commun? Comment, également, assurer à la fois la continuité et l'innovation dans la recherche sur les coopératives? En somme, comment concrétiser la coopération dans nos pratiques de recherche?

1.2 Perspectives pour une recherche plus coopérative

Une méthodologie typiquement coopérative cherche à voir le jour. Elle favorise une dynamique de recherche en contexte interdisciplinaire qui empreint la recherche coopérative de deux angles de travail en coopération. D'une part, l'instauration d'une démarche méthodologique de type coopératif unit continuellement les chercheurs et les praticiens coopératifs; nous n'aborderons pas spécifiquement cette méthodologie ici, car de nombreux articles ont déjà été rédigés sur le sujet de la recherche-action et de ses dérivés. D'autre part, les études et les recherches coopératives teintées d'interdisciplinarité permettent de reconnaître les vertus du travail en coopération entre les chercheurs eux-mêmes. C'est l'angle que nous souhaitons aborder ici.

1.2.1 Interdisciplinarité coopérative

Plusieurs chercheurs se consacrent à l'étude des coopératives ou des entreprises d'économie sociale. Or, beaucoup le font à partir d'une discipline d'attache qui n'a pas forcément comme objet principal les coopératives. Par exemple, des chercheurs du domaine de l'administration et du management tentent d'élaborer des outils de gestion adaptés au modèle coopératif, des psychologues s'interrogent sur la place et le rôle de l'individu dans la gouvernance coopérative, des économistes analysent les impacts des coopératives sur les économies locales et régionales, des politicologues concentrent leurs recherches sur le potentiel d'organisation démocratique et politique de ces organisations. Bref, on visite généralement le paysage coopératif à partir d'un véhicule disciplinaire exogène. Cet état de fait est caractéristique de la science moderne, « communément dépeinte comme une entreprise spécialisée organisée en un large éventail de disciplines. Autrement dit, parler de discipline, c'est désigner l'activité scientifique comme une forme particulière de la division du travail dans le monde social. » (selon Johan Heilbron, dans Fabiani 2006 : 11-12)¹³.

Malgré un souci constant de préserver le caractère multidisciplinaire des recherches menées à l'IRECUS, l'arrivée de nouveaux chercheurs ouvre la voie à une intégration plus active des connaissances disciplinaires individuelles. Au-delà de la recherche multidisciplinaire autour de l'objet coopératif, qui ne suppose pas nécessairement une modification des cadres conceptuels ou théoriques utilisés par les chercheurs, nous souhaitons faire converger les méthodes disciplinaires et les concepts théoriques de départ et ainsi, favoriser « la création de nouvelles catégories conceptuelles et une unification méthodologique » (Thompson Klein, 2011 : 26). Cette volonté de travail collectif est plus qu'une simple addition de disciplines, de théories, de méthodologies,

il s'agit de véritablement concevoir un projet de façon coopérative, où la somme est plus grande que les parties.

Un premier pas concret a déjà été réalisé en ce sens : l'IRECUS assoit son approche sur une épistémologie commune liée au paradigme coopératif dont il est d'ailleurs question dans sa mission. Si ce concept a d'abord été proposé plus spécifiquement par un membre de l'équipe de recherche, il s'est consolidé par des séances de travail coopératif avec les autres chercheurs, a été graduellement validé par une interaction continue avec les praticiens et est désormais enseigné dans le programme de maîtrise.

Restent toutefois quelques étapes à franchir afin d'intégrer l'interdisciplinarité dans les pratiques de recherche. Dans un tel cadre, il ne s'agit plus seulement de faire de la recherche sur les coopératives et de construire des ponts entre les morceaux de connaissances produites par chacun, mais de faire de la recherche de façon coopérative, en cohérence avec les valeurs et principes coopératifs. Voilà l'approche sur laquelle nous souhaitons nous pencher et l'une des façons d'y parvenir est de réfléchir à la façon de coopérer entre chercheurs, dans une perspective interdisciplinaire intégrée. En somme, nous postulons que la recherche sur les coopératives doit aussi se faire de façon coopérative.

1.2.2 Coopération entre chercheurs

Afin de parvenir à pratiquer une interdisciplinarité coopérative, il devient nécessaire de réfléchir et d'expérimenter des façons de coopérer entre chercheurs. Ainsi, un nombre croissant de chercheurs s'entendent sur la nécessité de l'interdisciplinarité dans la conduite de recherches visant à produire une connaissance pertinente pour l'humanité. Si un projet de recherche individuel interdisciplinaire est possible, il semble, dans la pratique, plus difficile à concrétiser. Il semble donc approprié de croire qu'une coopération entre chercheurs est la clé à cette interdisciplinarité.

De nombreuses personnes croient que l'interdisciplinarité est synonyme de collaboration, alors que ce n'est pas le cas. L'intérêt accru envers le travail d'équipe mis en œuvre pour résoudre des problèmes intellectuels et sociaux complexes donne cependant du poids à cette analogie, particulièrement en matière d'enseignement en équipe et de gestion de recherche. [...] Dans l'interdisciplinarité partagée, souligne Boden, différents aspects d'un problème complexe sont pris en compte par différents groupes. Ceux-ci possèdent des compétences complémentaires, communiquent leurs résultats et surveillent les progrès d'ensemble. Pourtant, il n'y a pas nécessairement de coopération au quotidien. En revanche, l'interdisciplinarité coopérative exige un travail d'équipe [au sein duquel] des questions fondamentales sont affinées en intégrant les approches de tous les participants au plan de la recherche. (Thompson Klein, 2011 : 23)

Une distinction est à faire entre les concepts de collaboration et de coopération, souvent pris comme synonymes. Il existe en effet une différence conceptuelle importante entre les deux. Nicolas Go en propose une première différenciation par la lecture étymologique des deux termes. Le concept de collaboration est « Formé du préfixe latin *co-*, de *cum* signifiant « avec », qui

indique la réunion, la simultanéité, et du verbe *laborare* signifiant « travailler » [...] » (2013 : 49).¹⁴

L'action de collaborer est un « travail avec » qui convient à divers contextes et s'applique à des groupes humains très variés. La collaboration peut s'exprimer sous la forme d'une contribution, d'une participation, d'une codirection, d'une assistance, d'un service, d'une prestation, d'un apport, etc. C'est un travail d'équipe qui s'élabore autour d'un projet qui n'appartient pas toujours à tout le groupe. Il est également possible, par la collaboration, d'avoir un rapport particulier avec un groupe sans nécessairement faire partie du groupe. Ce qui compte avant tout dans un processus collaboratif, c'est le résultat de la collaboration.

Le concept de coopération vient, pour sa part, du latin *cooperatio* qui signifie :

[...], « faire œuvre commune » : le même préfixe *co-* est ici associé au verbe *operari* signifiant « travailler » pour former coopérer, *opus* (plur. *opera*) désignant l'œuvre, l'ouvrage, ou l'acte. [...] Au sens de « faire œuvre commune », elle signifie beaucoup plus que travailler ensemble (Go, 2013 : 50)¹⁵.

La coopération exige un haut degré de confiance en soi et en l'autre. Elle implique également une responsabilité mutuelle et une certaine forme de permanence. Elle engage un groupe de personnes autonomes et responsables, poussées par un intérêt commun, à explorer ensemble des possibilités novatrices qui permettent de répondre à un besoin partagé. Les valeurs de la coopération sont à la base d'un tel agir. Elle s'exprime par une vitalité associative, participative, implicative et démocratique des membres du groupe, où se développent un savoir et un savoir-faire spécifique constituant ainsi un « vivre ensemble » original. La coopération suppose donc l'établissement de règles de travail partagées et de responsabilités assumées. Elle invite à l'utilisation constructive des différences en vue de faire émerger un sens « ensemble » et une direction commune vers laquelle converger.

Ce travail de coopération entre chercheurs n'est malheureusement que très peu documenté pour l'instant. Si, comme le soutient Draperi, « le chercheur issu de la tradition de l'économie sociale [...] est acteur et chercheur sur ses propres pratiques sociales » (2007 : 74), nous estimons qu'il devient pertinent et cohérent de réfléchir, ensemble, sur la coopération dans nos pratiques de recherche, dans une démarche collective d'expérimentation éducative. Cette démarche fournit un environnement propice à l'autoréflexion critique et à la co-construction d'apprentissages susceptibles d'alimenter l'évolution des pratiques de recherche mais également des propositions théoriques et méthodologiques renouvelées.

Pour l'IRECUS, la recherche, quelle qu'elle soit, doit d'abord et avant tout produire des résultats utiles à la société. Pour ce faire, nous croyons que cette démarche d'expérimentation éducative ne doit pas se limiter à l'intérieur de l'équipe de recherche, mais qu'elle doit également se transposer dans les relations qui unissent cette équipe et les praticiens du milieu coopératif et mutualiste.

2. Comment favoriser l'engagement mutuel entre l'université et la collectivité?

Depuis ses débuts, l'IRECUS est étroitement lié au mouvement coopératif québécois. Cette relation se traduit par diverses modalités qui contribuent, chacune à leur façon, à faire progresser

les connaissances scientifiques et pratiques en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles. Cette collaboration s'est tissée au fil du temps et s'inscrit dans un cadre plus large que celui de la recherche tout en contribuant à la renforcer. Ainsi, nous nous questionnons à savoir si, au-delà d'une méthodologie participative mise en place dans le cadre de projets de recherche, certains moyens, structures ou activités contribuent à favoriser l'engagement mutuel entre le milieu universitaire et les acteurs du milieu coopératif? Nous appuierons notre réflexion sur certaines pratiques expérimentées à l'IRECUS en dehors des pratiques de la recherche, avant de soulever certaines pistes visant une coopération accrue.

2.1 Les pratiques actuelles de l'IRECUS

La recherche est certainement l'un des moyens de mettre en lien le milieu universitaire et le milieu de la pratique. Elle constitue une façon de s'engager mutuellement dans un processus scientifique. Au fil du temps, les études coopératives ont adopté des méthodologies de recherche qui correspondent, autant que possible, aux valeurs et principes coopératifs. Ainsi, les approches de la recherche-action, de la recherche participative, de la recherche-action participative, de la recherche-action-formation (Desroche) ont été privilégiées par plusieurs chercheurs.

La famille de la recherche-action inclut [...] tout un éventail d'approches et de pratiques, chacune étant enracinée dans une tradition ou dans des postulats philosophiques ou des engagements politiques différents. Cependant, ce qu'elles ont toutes en commun, c'est d'être participatives, ancrées dans l'expérience et orientées vers l'action. (Dolbec et Prud'homme, 2010 : 554)¹⁶.

Hormis cette contribution commune à l'avancement scientifique du modèle coopératif, d'autres pratiques sont également mises en place afin d'instaurer des liens de réciprocité entre l'Institut et le milieu coopératif. En voici une brève présentation.

2.1.1 Structure partagée

La coopération entre chercheurs de l'IRECUS et acteurs du milieu coopératif et mutualiste outrepassa les limites de la recherche. En effet, l'IRECUS est également soutenu par des représentants des milieux coopératifs et mutualistes, tant dans sa gouvernance que dans son financement. Ainsi, les principales orientations concernant les activités d'éducation, de formation et de recherche menées au sein de l'IRECUS sont décidées conjointement par un conseil d'orientation constitué de représentants de différents secteurs coopératifs et mutualistes du Québec de même que des employés de l'Institut et de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. Cette structure a l'avantage de mutualiser la compréhension des enjeux vécus par chaque milieu, de construire une relation privilégiée entre les acteurs et de favoriser le partage de connaissances et d'expertises.

En plus de participer concrètement à la gouvernance de l'Institut, le milieu coopératif et mutualiste contribue financièrement à un fond volontaire dédié à la recherche et à l'appui aux étudiants. Cette implication financière témoigne de leur intérêt quant aux recherches coopératives et à la relève. Celle-ci ne diminue en rien l'indépendance intellectuelle des chercheurs, libres de décider des paramètres de leurs projets de recherche. Par contre, elle facilite l'établissement de relations dans le cadre de ces projets de recherche, que ce soit par la détermination de la

problématique, de la collecte de données ou encore de la validation des résultats. Ainsi, les chercheurs peuvent plus facilement arrimer leurs recherches aux préoccupations du milieu et contribuer concrètement à développer des outils conceptuels ou méthodologiques utiles au milieu.

2.1.2 Praticiens-enseignants

Depuis maintenant quelques années, certains cours du programme de maîtrise en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles sont donnés par des praticiens du milieu coopératif. Par exemple, dans le cadre du cours «Communication et animation dans une coopérative», trois praticiennes de secteurs différents (mutuelle d'assurance et coopératives agricoles) jouent le rôle d'enseignantes. Elles reçoivent l'appui de la direction de l'Institut pour s'assurer que le tout corresponde aux normes et règles universitaires, mais demeurent responsables du contenu du cours de 45 heures, des évaluations qui y sont liées et des formules pédagogiques adoptées.

Ainsi, les étudiants ont la possibilité de côtoyer des professionnels et de bénéficier de leur expérience. Les praticiens-enseignants trouvent, de leur côté, l'occasion de poser un regard réflexif sur leurs pratiques. L'Institut, quant à lui, bénéficie de l'apport pédagogique original de ces praticiens. Les barrières habituelles entre université et milieu de pratique, entre enseignants et praticiens, entre théorie et pratique, sont alors, en partie, surmontées, offrant un nouveau paysage éducatif et pédagogique.

2.1.3 Interventions-essais

Le lien entre les étudiants de la maîtrise et le milieu coopératif est également renforcé par le biais d'un projet de fin de maîtrise au cours duquel les étudiants doivent réaliser une intervention dans une organisation coopérative, mutualiste ou d'inspiration coopérative, afin de répondre à une problématique concrète (élaboration d'un plan d'affaires ou d'un atelier d'éducation coopérative, réalisation d'une étude sur une thématique spécifique ou d'une évaluation d'impacts, etc.). Au terme de cette intervention, les étudiants rédigent un essai, lequel permet de jeter un regard réflexif sur l'intervention, à l'aide des outils théoriques et conceptuels acquis lors des cours de la maîtrise. Ainsi, à chaque année, une quinzaine d'étudiants appuient le développement des organisations partenaires. Cet exercice constitue véritablement un processus d'apprentissage mutuel, pour les organisations, les étudiants et l'Institut.

2.1.4 Mandats ponctuels

L'IRECUS répond également à des mandats ponctuels de recherche, de la part du milieu coopératif. Ainsi, lorsqu'une organisation a besoin d'études d'impact, d'accompagnement au développement, d'avis techniques ou juridiques, de formations ou d'activités d'éducation coopérative spécifiques, l'IRECUS est en mesure de répondre à ses demandes. Au cours des 15 dernières années, des centaines de conférences, ateliers, études ont été menées par l'IRECUS afin de répondre directement et spécifiquement aux besoins exprimés par le milieu coopératif. Ceci constitue une façon de communiquer avec le milieu de la pratique et de valider en même temps les résultats des recherches de l'IRECUS.

Il serait toutefois illusoire de croire que toutes les organisations coopératives et mutualistes se tournent systématiquement vers les centres de recherche coopérative pour répondre à leurs besoins. Nombre d'entre elles préfèrent malgré tout faire affaire avec de grandes boîtes de consultants même si ces dernières ne saisissent pas bien, et n'incorporent donc pas toujours, la spécificité coopérative dans leurs analyses. Du chemin reste certainement à parcourir à ce propos.

2.2 Perspectives pour un engagement renouvelé

Si certaines structures et activités facilitent déjà la consolidation des relations et l'engagement mutuel entre l'IRECUS et le milieu, le souci d'agir davantage en cohérence avec les valeurs et les principes coopératifs nous mène à envisager des avenues toujours inexplorées. Nous souhaitons ici présenter quelques-unes d'entre elles, tirées de nos réflexions collectives.

2.2.1 Lieux d'échange et de rencontre

Draperi (2007) indique que l'entreprise d'économie sociale et le processus d'éducation et d'émancipation qui en résulte s'appuie sur un mouvement de va-et-vient entre projet, réalisation et évaluation¹⁷. En cohérence avec une méthodologie de recherche coopérative, et en lien avec une visée commune d'amélioration des pratiques de gestion, de gouvernance et de recherche, il nous semble approprié de multiplier les lieux et les moments d'échange entre chercheurs et praticiens, de façon à ce que chacun bénéficie d'un processus de réflexion commun.

L'organisation d'activités de ce type, à l'intérieur et à l'extérieur du cadre universitaire, se révèle hautement pertinente. À titre d'exemple, un Forum ouvert organisé par l'IRECUS en 2013 a permis de rassembler des participants d'horizons variés (représentants du milieu coopératif, mutualiste et d'organisations de développement local et rural, fédérations, chercheurs, étudiants, citoyens) au cœur d'un village, afin de discuter d'enjeux identifiés par les participants eux-mêmes. Des échanges informels, mais constructifs, ont établi les bases d'une réflexion commune à poursuivre.

Bien que ces événements ponctuels puissent être riches et stimulants, ils ne procurent pas de lieu stable et pérenne où se réunir, s'informer et coopérer. En ce sens, pouvons-nous envisager une structure formelle qui réunirait à la fois des représentations d'organisations de l'économie sociale, des citoyens, des intervenants territoriaux, des étudiants et des chercheurs et qui contribuerait à accroître la visibilité et la portée de la coopération?

2.2.2 Valoriser et reconnaître l'implication des chercheurs dans le milieu

La publication d'articles scientifiques demeure généralement la mesure à partir de laquelle la qualité d'un chercheur est évaluée. Or, et particulièrement dans le milieu des études coopératives, nous pensons que l'engagement envers la communauté devrait recevoir une attention aussi soutenue que les publications. En effet, bien souvent, les chercheurs du monde coopératif sont également des coopérateurs dans leur vie personnelle ou travaillent étroitement auprès d'organisations de l'économie sociale. Cet engagement envers la communauté qui constitue, faut-il le rappeler, l'une des missions fondamentales de l'université (aux côtés de la recherche et de l'enseignement), est encore assez peu reconnu dans le milieu universitaire et académique. Certains départements ou facultés choisissent déjà de modifier les critères de promotion de

professeurs, afin d'y inclure les activités d'engagement. Ne pourrait-on pas envisager que l'engagement dans les collectivités fasse également partie des profils recherchés pour l'embauche de nouveaux professeurs? Cette valorisation de l'implication des chercheurs dans leur milieu permettrait de favoriser l'engagement mutuel entre le milieu de la recherche et les collectivités en plus de reconnaître les bien-fondés de tels liens. L'expérience de l'IRECUS montre que ce rapprochement entre le milieu de la recherche et le milieu de la pratique facilite l'accessibilité des résultats de recherche et incite progressivement les organisations coopératives et mutualistes à se tourner vers des instituts universitaires ayant pour objet la coopération afin de répondre à leurs besoins en termes d'études, de conseils ou de recherches.

2.2.3 Mentorat auprès des étudiants

Enfin, un dernier élément a stimulé les réflexions, au sein de l'IRECUS, quant à la possibilité de renforcer la coopération entre praticiens et étudiants. À cette fin, un programme de mentorat a été envisagé, mais n'a pas encore été concrétisé. Le mentorat peut être défini comme une « relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage dans laquelle une personne d'expérience investit sa sagesse acquise et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre » (Mentorat Québec, 2015).¹⁸ Dans ce contexte, le mentor favorise la réflexion, la critique et l'autonomie de la part du mentoré.

Nous pourrions donc envisager qu'un mentor du milieu coopératif accompagne un étudiant de la maîtrise, tout au long de son parcours scolaire et aux côtés des enseignants du programme. Ce type d'engagement contribuerait concrètement au renforcement des relations entre le milieu de la recherche, de l'enseignement et de la pratique.

En somme, la participation continue et concrète, de part et d'autres, assure une forme d'équité dans l'engagement mutuel entre université et collectivités. Inviter les praticiens au sein de la structure universitaire, que ce soit par le biais d'une approche participative et coopérative de la recherche ou en tant qu'enseignants ou mentors, contribue à transcender les frontières traditionnellement hermétiques du savoir et contribue à développer l'intercompréhension, l'intercoopération et le sentiment de responsabilité mutuelle. Le milieu de la recherche a besoin du milieu de la pratique, et inversement. C'est également par le biais d'une structure partagée et l'organisation d'occasions et de lieux d'échanges que cette relation se construit. En ce sens, nous travaillons continuellement à concrétiser l'engagement rendu explicite par l'intitulé de l'IRECUS, soit de faire de la recherche et de l'éducation *pour* les coopératives et les mutuelles, comme l'indique son nom.

3. Comment offrir un cadre éducatif s'appuyant sur les valeurs et principes coopératifs?

Le troisième volet de la mission universitaire auquel doit répondre l'IRECUS est celui de l'enseignement et de l'éducation. À ce jour, près de 500 étudiants ont reçu, par le biais de l'IRECUS, un enseignement lié à la coopération. Aussi, à partir de septembre 2015, une nouvelle spécialisation en gestion des coopératives et des mutuelles sera offerte dans le cadre du programme de MBA. Bien que cette intégration semble vouloir renforcer effectivement le volet entrepreneurial ou managérial des études coopératives, elle confirme également une reconnaissance universitaire certaine de la contribution des coopératives et des mutuelles à

l'économie québécoise. S'inscrivant dans un cursus académique s'intéressant traditionnellement aux pratiques d'affaires en entreprises privées et s'appuyant sur une approche fonctionnaliste¹⁹, il semble plus important que jamais de concrétiser la distinction coopérative en y enseignant non seulement le « mouvement d'entreprise » que représentent les coopératives, mais également le « mouvement de pensée » qui le caractérise et le sous-tend.

L'apport de concepts se référant au paradigme fonctionnaliste n'est pas pour autant inintéressant, bien au contraire. Mais il suppose plus qu'une confrontation à la réalité de l'économie sociale. Il nécessite de la part du chercheur [et des étudiants] une appropriation des connaissances propres à l'économie sociale. L'usage de ces concepts, sans confrontation aux valeurs, aux principes et aux règles, [...] réduit inévitablement l'identité de l'économie sociale. (Draperi, 2007 : 70)²⁰

Face à cette situation, qui a la caractéristique d'ouvrir des espaces de réflexion intéressants, les chercheurs de l'IRECUS, tous également enseignants, s'interrogent sur la façon la plus appropriée d'enseigner les valeurs et principes coopératifs conjointement aux pratiques managériales. Qu'est-ce qui caractérise ou devrait caractériser cet enseignement?

En somme, en tant qu'enseignants, quel procédé choisirons-nous « pour parvenir à concilier la transmission et le transfert des connaissances spécifiques, théoriques et pratiques à acquérir » tout en éduquant à la pensée coopérative (Martin *et al.*, 2012 : 163)²¹? Comment instaurer des pratiques d'enseignement s'appuyant sur une approche pédagogique mettant l'étudiant au cœur de son apprentissage, l'invitant simultanément à « se qualifier professionnellement et [à] développer parallèlement ses compétences personnelles de coopération » (Martin *et al.*, 2012 : 163)?²² Finalement, comment coopérer entre enseignants pour mieux articuler les connaissances transmises et acquises? Nous proposons ici quelques pistes de réflexion à ce sujet.

3.1 Apprendre par la coopération

L'apprentissage de la coopération nécessite une approche d'enseignement différente. En effet, quiconque souhaite œuvrer au sein du milieu coopératif, que ce soit par le biais de la pratique ou de la recherche, s'engage également dans un processus collectif de redéfinition des conditions socioéconomiques de son milieu. Si l'un des objectifs généraux de l'enseignement universitaire consiste à former les étudiants et à les préparer au marché du travail ou de la recherche, il demeure essentiel de contribuer à la construction de leur esprit critique et de leur identité citoyenne. Autrement dit, les activités de formation se doivent d'être complétées par des activités d'éducation. La distinction entre formation et éducation est d'ailleurs perceptible dans le cinquième principe coopératif : information – formation – éducation.

Étymologiquement, le terme « éducation » trouve son origine dans deux significations distinctes, mais complémentaires, l'*Educare* et l'*Educere*. Alors que l'*Educare* vise à former par le biais de la transmission de connaissances et à formaliser chez l'étudiant un certain savoir-faire, l'*Educere* vise à développer chez lui un esprit critique et éthique lui permettant de comprendre le monde et de participer activement à sa transformation (Martin *et al.*, 2012)²³. Distinguer les concepts d'*Educare* et *Educere* permet, en même temps, de saisir toute l'importance de leur complémentarité dans la réalité. L'acte d'éduquer se situe dans un continuuel mouvement de va-

et-vient entre *Educare* et *Educere*. L'une reproduit, selon des fondements précis, alors que l'autre entraîne sur des sentiers nouveaux. C'est ce qui permet, tant pour la personne que pour une collectivité, la stabilité et le changement, la continuité et la transformation.

L'apprentissage des pratiques coopératives doit donc, selon nous, être accompagné de l'appropriation des valeurs et principes coopératifs, soit du mouvement de pensée qui soutient le mouvement d'entreprise.

La coopération est plus une mentalité, une philosophie qui soutient l'action qu'une simple doctrine économique, un style de gestion ou une structure. L'éducation s'y fait souvent dans l'action qui cherche, de jour en jour, à apporter une réponse à des besoins personnels et collectifs. (Humérez-Comtois et Comtois, 1982 : 257)²⁴

L'option de l'apprentissage coopératif et complexe, qui s'inscrit dans la pédagogie coopérative en lui empruntant principes et valeurs, semble adéquatement choisie. Dans la pédagogie coopérative, deux objectifs sont généralement visés : d'une part, l'éducation à des valeurs coopératives et, d'autre part, l'amélioration de l'efficacité du travail en équipe par la promotion d'interactions constructives pour l'apprentissage (Lehraus, 2002)²⁵. Nous estimons essentiel de transposer ces objectifs à un enseignement s'adressant à des coopérateurs adultes, futurs praticiens et chercheurs.

Dans un contexte d'éducation à la coopération, l'apprentissage coopératif et complexe « apparaît comme un mode d'apprentissage cohérent puisqu'il favorise la responsabilité collective, la compréhension multidimensionnelle d'une situation ainsi que la richesse de la diversité et des interactions » (Martin et al., 2012 : 173)²⁶. Cette approche invite les étudiants à gérer la complexité face à des situations où plusieurs avenues et divers regards sont requis pour mener à une réponse jugée satisfaisante pour tous. Elle s'avère appropriée pour les situations complexes qui obligent à la discussion, à l'argumentation, au débat et à la réflexion. De fait, elle contribue à accroître la capacité des étudiants à comprendre les pratiques coopératives à la lumière des valeurs et des principes coopératifs mis en interaction. « C'est de cet apprentissage qu'émerge la créativité, voire la nouveauté et le changement » (Martin et al., 2012 : 174)²⁷, requis pour renforcer la solidité du mouvement d'entreprise et de pensée que représentent les coopératives et comprendre les enjeux internes et externes auxquels elles sont confrontées.

Cette approche éducative demeure toutefois difficile à intégrer dans un contexte universitaire où la disciplinarité et la performance individuelle sont au cœur des structures. C'est d'ailleurs là l'un des grands défis à relever. Tout changement profond « de la façon dominante de penser, de concevoir la réalité, de faire et d'agir » ne peut se réaliser, selon Bertrand et Valois (1999 : 258)²⁸, sans une transformation parallèle de l'organisation éducative. Si cette dernière limite ses possibilités de changement à des mesures opérationnelles obéissant aux normes politiques, lesquelles dépendent du paradigme socioculturel ambiant, elle contribue à maintenir l'ordre social établi. Elle reproduit ni plus ni moins le modèle et intériorise chez l'apprenant les normes dominantes. Lorsque la même organisation effectue des changements tout en respectant les structures imposées, elle facilite l'adaptation de la société en répondant le plus adéquatement possible à ses besoins, par exemple en main-d'œuvre. Finalement, l'univers éducatif possède

aussi la capacité de modifier les pratiques. Lorsque l'organisation éducative réussit un tel changement, elle s'inscrit dans une logique de transformation sociale.

Plus spécifiquement, lorsque l'organisation éducative se remet en cause en critiquant les éléments constitutifs du paradigme socioculturel dominant, à savoir la signification globale donnée à l'activité humaine, le mode de connaissance utilisé, la conception imposée des relations entre la personne, la société et la nature, les valeurs et les intérêts poursuivis et la façon de faire dominante, elle vise un changement radical ou révolutionnaire. (Bertrand et Valois, 1999 : 41)²⁹

Pour pouvoir effectuer une reconstruction sociale, à partir de l'expérience réfléchie des individus, l'éducation doit d'abord s'inscrire dans un cadre démocratique. Pour ce faire, elle doit mettre en valeur l'expérience personnelle de chacun. Cette expérience doit acquérir, par l'éducation, un sens plus large et devenir opérationnelle pour le bien de tous (Dewey, 1975)³⁰.

Par ailleurs, comme le précise Develay, « une pédagogie qui s'ouvrira à l'interdisciplinarité s'ouvrira à la question du sens tel que le rapport au savoir nous le fait pressentir. [...] Le sens apparaît parce qu'il apporte de la signification aux situations que l'on vit » (2009 : 65). L'approche coopérative et complexe, par le fait même interdisciplinaire et démocratique, gagnerait vraisemblablement à être offerte conjointement par des enseignants provenant de disciplines diverses, voire à intégrer des étudiants provenant d'autres facultés. La coopération n'est en effet pas l'apanage des coopératives ni de l'économie sociale. « Par son essence démocratique, solidaire et équitable, la coopération nous invite à sortir de la dimension cartésienne et mécaniste de l'éducation pour saisir le sens qu'offre une vision plus systémique. » (Martin *et al.*, 2012 : 159)³¹

3.2 Enseigner en coopération

Si la coopération peut être enseignée par l'entremise d'un apprentissage coopératif et complexe, il semble tout à fait opportun de considérer également l'apprentissage collectif susceptible d'émerger des pratiques d'enseignement. Celles-ci, bien qu'en partie disjointes des pratiques liées à la recherche et de celles liées à la gestion des coopératives, demeurent tout de même un élément de liaison important entre les deux. Au sein de l'IRECUS, chercheurs et praticiens se partagent d'ailleurs les tâches d'enseignement. Alors que les premiers jettent un regard plutôt théorique sur les organisations coopératives, les seconds insufflent des éléments de connaissances tirés de l'expérientiel. Une coopération accrue entre enseignants-praticiens et enseignants-chercheurs ne peut que bonifier la coproduction de connaissances, mais également son partage.

Ainsi, il semble judicieux de créer des espaces de réflexion entre les enseignants d'un même programme afin de consolider les acquis en termes de pratiques d'enseignement, mais également d'ouvrir des possibilités d'innovation pédagogique adaptées aux études coopératives. Nous nous situons effectivement en accord avec cette proposition de Kemmis, expliquée par Dolbec et Prud'homme (2010) :

[...] on ne peut pas changer les pratiques éducatives en ne cherchant qu'à remplacer les outils ou les stratégies utilisées par les enseignants comme s'il s'agissait d'un quelconque processus de production. Se basant sur des recherches

portant sur la nature et le processus du changement, [Kemmis] prône l'idée que les enseignants doivent eux-mêmes changer en devenant critiques de leur propre pratique. (Dolbec et Prud'homme, 2010 : 541)³²

Cette capacité à intégrer des processus d'apprentissage collectifs visant à bonifier les pratiques ressemblent fortement à l'approche dont nous avons discuté plus tôt en ce qui concerne la coopération entre chercheurs, en ceci qu'elle vise essentiellement la co-création de connaissances utiles à l'amélioration des pratiques. Dans les deux cas, il s'agit de se positionner en tant que praticiens, que ce soit en tant que praticiens de l'enseignement ou praticiens de la recherche. Dès lors, il est possible d'exercer une réflexivité individuelle et collective sur les gestes posés et les raisons qui les sous-tendent. Cette co-réflexivité, ou cette réflexivité partagée, devient alors le point de départ d'une amélioration des pratiques de même que d'une cohérence accrue entre la matière enseignée et les pratiques éducatives employées, en plus de consolider les éléments de connaissance transmises dans les différents cours d'un même programme.

Lorsque, comme c'est le cas à l'IRECUS, des coopérateurs praticiens de même que des chercheurs deviennent enseignants, la rencontre d'une multiplicité de points de vue et d'expériences consolide, à son tour, l'arrimage entre mouvement de pensée et mouvement d'entreprise coopératives. Selon Stenhouse, cité dans Dolbec et Prud'homme (2010),

la démarche empruntée par l'enseignant pour étudier sa pratique pédagogique, en vue de l'améliorer, est un moyen efficace pour modifier le curriculum et favoriser le développement professionnel des praticiens. C'est ainsi qu'il invite ces derniers à devenir des chercheurs réflexifs, des praticiens capables d'être critiques et systématiques dans l'analyse de leurs interventions éducatives. (Dolbec et Prud'homme, 2010 : 538)³³

De cette façon, les pratiques d'enseignements sont le résultat d'un processus éducatif et coopératif.

Enfin, l'enseignement conjoint, ou *co-teaching*, qu'il implique praticiens-enseignants et/ou chercheurs-enseignants, semble également favorable à une pratique évolutive de la part des co-enseignants. La détermination commune des principaux apprentissages à acquérir de même que des approches adaptées à l'atteinte des objectifs pédagogiques ciblés se fait alors sur une base régulière. Cette situation permet, par l'échange constructif et continu, une meilleure articulation des intentions et des moyens, renforçant du même coup la cohérence avec les valeurs et principes coopératifs.

Vers une approche coopérative et complexe de la triple mission universitaire

Les éléments présentés dans ce texte visaient à soulever quelques pistes de réflexion s'articulant autour d'une question : « Comment les activités d'un institut de recherche et d'éducation sur les coopératives peuvent-elles être réalisées pour être toujours plus en cohérence avec les valeurs et principes de la coopération? ». Après avoir exposé l'état des pratiques actuelles de l'IRECUS en matière de recherche, d'engagement envers la communauté et d'enseignement, de même que les perspectives envisagées, il est possible d'identifier, en guise de conclusion, certaines thématiques transversales à cette triple mission.

D'abord, nous estimons que l'interdisciplinarité, arrimée à une relation de coopération entre les chercheurs eux-mêmes et entre les chercheurs et praticiens actuels et en devenir, permet la coproduction de connaissances théoriques, méthodologiques et épistémologiques spécifiques à la coopération. C'est d'ailleurs dans un mouvement de construction mutuelle et continue entre la recherche et l'action, entre la théorie et la pratique, qu'émerge l'acte éducatif coopératif. Nous pourrions même dire que les coopératives ne peuvent être véritablement comprises (dans leur fonctionnement, leurs fondements, leurs effets) que d'un point de vue interdisciplinaire et en établissant des liens concrets entre recherche, pratique et éducation. Comment saisir, autrement, le fait qu'en plus d'unir entreprise et association, le modèle coopératif offre une autre vision de l'économie, de l'être humain et de la société, où social et économique, politique et culturel, individuel et collectif, ne sont plus contraires, mais complémentaires et interdépendants?

L'originalité de cette coproduction de connaissances « consiste dans la production d'un "savoir engagé" soumis aux normes de la rigueur intellectuelle et au souci de l'émancipation démocratique » (Laval et Tassi, 2004 : 111)³⁴. Ainsi, la recherche en coopération mène à une prise de parole où un sujet actif et conscient transforme son expérience en connaissances et ses connaissances en expérience. En ce sens, elle est foncièrement éducative.

Lorsqu'on reconnaît les points de vue non professionnels et de connaissances alternatives, un changement s'opère alors qu'on passe d'une position où seul compte le « savoir scientifique fiable » à une position qui intègre un « savoir socialement étoffé » qui supprime la dichotomie entre expert et profane tout en favorisant de nouveaux partenariats entre l'université et la société. (Thompson Klein, 2011 : 38)³⁵

Au sein du coopératisme, le rôle de chercheur et d'acteur est d'ailleurs lié. Les penseurs du coopératisme ont de tout temps tenté de concrétiser leurs propositions théoriques et les praticiens, contribué directement à l'élaboration des théories coopératives.

Depuis Charles Gide, de nombreux auteurs s'y sont attelés, s'appuyant sur la réflexivité dont font preuve les coopérateurs, c'est-à-dire leur capacité à réfléchir sur eux-mêmes, à analyser leurs pratiques, et finalement à produire des représentations sociales à travers leur expérience de la recherche-action. Cette dynamique de recherche-action, qui s'ancre dans la réalité des vécus et de l'agir, vise à nourrir les acteurs tout en reposant sur leur propre capacité à produire des représentations du réel. (La Manufacture coopérative, 2014 : 52-53)³⁶

Selon Darré (1999)³⁷, il est nécessaire, d'abord et avant tout, de reconnaître la capacité des praticiens à concevoir leurs actes, à produire et à coproduire de la connaissance. Bref, la reconnaissance du droit d'être intelligent est la condition première pour combattre le « racisme de l'intelligence ». Ce racisme procède, selon l'auteur, d'une division du travail entre conception et exécution selon laquelle ceux qui conçoivent et pensent sont intelligents et ceux qui exécutent et agissent ne le sont donc pas. S'éloignant de ce racisme de l'intelligence, le coopératisme considère que tous ont la possibilité et les capacités nécessaires à la production de connaissances et à leur partage. À ce sujet, La Manufacture coopérative précise que

Plus qu'une « manière de faire », il s'agit d'une posture épistémologique qui ne distingue pas le chercheur de l'acteur, le théoricien du praticien. Car c'est bien de cette manière que nous concevons l'art de coopérer, en refusant de s'enfermer dans des rôles ou des expertises, mais en pensant et agissant en « citoyen économique ». (La Manufacture coopérative, 2014 : 18)³⁸

Le travail intellectuel collectif s'organise alors de façon démocratique et collégiale (Laval et Tassi, 2004 :118)³⁹. Dans une perspective coopérative de la recherche sont réunis autant les représentants des communautés coopératives touchées par une problématique que les scientifiques, dans un processus commun d'apprentissage. Cette approche utilise les connaissances scientifiques pour élaborer des stratégies de pratique qui permettent autant la création conjointe de connaissances que son application et son enseignement. Ainsi, les associés coopératifs ne sont pas objets de recherche, mais des acteurs associés à la démarche scientifique et éducative. Ce type de méthode intensifie la prise en charge des personnes elles-mêmes vers une résolution de problème avec l'aide des recherches en cours et à venir.

Il n'est plus question d'apporter un « savoir » et une « conscience » au peuple, sur le modèle du savant venant expliquer à ce peuple qui doit savoir. Il s'agit plutôt de développer la capacité réflexive des acteurs sociaux, ce qui suppose à la fois la constitution de dispositifs et une politique imaginative de publication permettant l'exercice collectif de cette pensée critique. (Laval et Tassi, 2004 : 119)⁴⁰

Du coopératisme, on comprend habituellement qu'il est un système économique dont le but est de répondre aux besoins particuliers des sociétaires au regard d'une situation économique et sociale spécifique. À cette tendance plus connue s'en dessine une autre plus fondamentale et porteuse de la précédente : la coopérative est aussi un instrument et une méthode de transformation personnelle et sociale, par et pour les personnes elles-mêmes. Elle est par le fait même un lieu privilégié d'aspiration éducative. « L'entreprise, groupement de personnes, est simultanément pensée comme lieu de production et de distribution, lieu d'éducation et lieu d'un changement social non-violent ». (Drapéri, 2007 : 147)⁴¹

À travers les stratégies visant la réalisation de la triple mission de l'IRECUS, nous considérons que, ultimement, c'est à la construction de l'*Homo cooperatus* que nous nous consacrons, en ce sens où, pour assurer une plus grande cohérence avec le paradigme coopératif, nous ne pouvons nier la nécessité de concevoir l'être humain autrement. Si l'on considère que l'être humain est un être intelligent, complexe, singulier, capable d'apprendre, de se responsabiliser, de faire preuve de solidarité, qu'il est égal aux autres, qu'il est en mesure de prendre des décisions collectives, alors il devient cohérent de miser sur l'interdisciplinarité, la coopération active, la complémentarité de l'*Educare* et de l'*Educere* et de ne pas dissocier recherche, éducation et pratique. Ce lien original facilite une coproduction de connaissances qui éclairent la pratique coopérative, ouvrent à de nouvelles recherches et favorisent le développement continu et durable du coopératisme par l'éducation.

Ainsi, pouvons-nous soumettre l'hypothèse que la recherche sur les coopératives oblige à s'ouvrir à des enjeux de complexité, d'interdisciplinarité et d'intercoopération entre chercheurs et entre chercheurs et praticiens actuels et en devenir. Elle force également à porter notre attention sur de nouveaux enjeux éducatifs tant universitaires que communautaires et en faire une

expérience authentiquement humaine dans le respect de la continuité et de la transformation personnelle et collective. La complémentarité entre recherche-éducation-pratique coopératives, ou, en d'autres mots, l'articulation de la triple mission universitaire, est en elle-même un objet d'étude et de recherche dont les perspectives méthodologiques et épistémologiques restent encore à définir et à préciser.

-
- ¹ Chambre des communes du Canada (2012). *Situation des coopératives au Canada. Rapport du Comité spécial sur les coopératives*.
 - ² Gouvernement du Québec. Ministère de l'économie, de l'innovation et des exportations (2012). *Coopératives. Portrait général*. [En ligne], http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/cooperatives/page/apercu-10309/?tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=68&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=.
 - ³ Prévost, P. (1993). « La problématique de la coopération : une trop grande faiblesse conceptuelle? », *Le coopératisme au Québec : le rose et le noir*, Acte du symposium de la Journée annuelle de l'IRECUS sous la coordination de Bastien Dion, Université de Sherbrooke, IRECUS, p. 79-94.
 - ⁴ Miner, K. et C.-A. Guillotte (2014). *Pertinence et impact de l'éducation à l'entreprise coopérative. Améliorer la performance coopérative par l'enseignement du modèle coopératif*. Sobey School of Business et IRECUS.
 - ⁵ Afin d'alléger le texte, le terme « mouvement coopératif » sera utilisé de façon à englober à la fois les coopératives et les mutuelles.
 - ⁶ Nous utilisons le terme « études coopératives » pour qualifier les recherches menées par l'IRECUS de même que l'enseignement qu'il propose. Nous ne cherchons pas, par cette terminologie, à extraire les recherches sur les coopératives du domaine plus large de l'économie sociale. Toutefois, la mission de l'IRECUS l'amène à concentrer son intervention plus spécifiquement sur les coopératives et les mutuelles. Ainsi, le terme inclut également l'étude des mutuelles.
 - ⁷ Terminologie adoptée par Draperi (2007).
 - ⁸ Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (2006). *Historique de l'IRECUS 1976-2006*. [En ligne], https://www.usherbrooke.ca/irecus/fileadmin/sites/irecus/documents/historique/historique_irecus.pdf.
 - ⁹ *Ibid.*
 - ¹⁰ Nous reconnaissons, au sein de l'IRECUS, l'existence d'un paradigme spécifique aux coopératives, le paradigme coopératif. En effet, les coopératives et les mutuelles possèdent des fondements historiques, axiologiques et philosophiques qui leur sont propres. En plus d'unir entreprise et association, elles proposent une autre vision de l'économie, de la société et de l'être humain, où social et économique, politique et culturel, individuel et collectif, ne sont plus contraires mais complémentaires et interdépendants. Pour plus d'informations sur le

paradigme coopératif, consulter notamment :

Martin, A., Molina, E. et M. Lafleur (2008). « Le paradigme coopératif : proposition renouvelée pour répondre aux attentes de la société actuelle », *Cahiers de l'IRECUS*, 01-08.

Martin, A., Merrien, A.-M., Sabourin, M. et J. Charbonneau (2012). *Sens et pertinence de la coopération : un défi d'éducation*, Montréal : Groupe Fides Inc.

- ¹¹ Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (2006). *Historique de l'IRECUS 1976-2006*. [En ligne], https://www.usherbrooke.ca/irecus/fileadmin/sites/irecus/documents/historique/historique_irecus.pdf.
- ¹² Draperi, J.-F. (2007). « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, Vol. 67(303), p. 67-82.
- ¹³ Fabiani, J.-L. (2006). « À quoi sert la notion de discipline? », In Boutier, Jean, Passeron, Jean-Claude et Jacques Revel (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline?*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 11-34.
- ¹⁴ Go, N. (2013). « Approche coopérative et complexe en éducation ». In Sumpth, M. et F. Fourcade (dir.), *Oser la pédagogie coopérative complexe. De l'école à l'université*, Lyon, Chronique sociale, p. 47-80.
- ¹⁵ *Ibid.*
- ¹⁶ Dolbec, A. et L. Prud'homme (2010). « La recherche-action ». In Gauthier, B. (dir), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 531-570.
- ¹⁷ Draperi, J.-F. (2007). « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, Vol. 67(303), p. 67-82.
- ¹⁸ Mentorat Québec (2015). Qu'est-ce que le mentorat ?, [En ligne], <http://www.mentoratquebec.org/definition-mentorat>.
- ¹⁹ Dolbec et Prud'homme décrivent ainsi le paradigme fonctionnaliste : il « s'enracine dans la dimension de la régulation quant à la nature de la société et subit l'influence de l'objectivisme quant à la nature de la science. Il s'attarde à des explications essentiellement rationnelles relatives à ce qui se passe dans la réalité. » (2010 : 545)
- ²⁰ Draperi, J.-F. (2007). « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, Vol. 67(303), p. 67-82.
- ²¹ Martin, A., Merrien, A.-M., Sabourin, M. et J. Charbonneau (2012). *Sens et pertinence de la coopération : un défi d'éducation*, Montréal : Groupe Fides Inc.
- ²² *Ibid.*
- ²³ *Ibid.*
- ²⁴ Humérez-Comtois, N. et G. Comtois (1982). « Effet multiplicateur « qualitatif » de la formation coopérative : une utopie ou une réalité? », *Revue du CIRIEC*, vol. 14, no 1, p. 7-50.

-
- ²⁵ Lehraus, K. (2002). « La pédagogie coopérative : de la formation à la mise en pratique », *Revue suisse des sciences de l'éducation*, vol. 4, no 3, p. 1-22.
- ²⁶ Martin, A., Merrien, A.-M., Sabourin, M. et J. Charbonneau (2012). *Sens et pertinence de la coopération : un défi d'éducation*, Montréal : Groupe Fides Inc.
- ²⁷ *Ibid.*
- ²⁸ Bertrand, Y. et P. Valois (1999). *Fondements éducatifs pour une nouvelle société*. Montréal : Éditions Nouvelles, 299 p.
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ Dewey, J. (1975). *Democracy and Education*. New York : The Free Press, 1966. Traduit par G. Deledalle, *Démocratie et éducation*, Paris : Armand Collin.
- ³¹ Martin, A., Merrien, A.-M., Sabourin, M. et J. Charbonneau (2012). *Sens et pertinence de la coopération : un défi d'éducation*, Montréal : Groupe Fides Inc.
- ³² Dolbec, A. et L. Prud'homme (2010). « La recherche-action ». In Gauthier, B. (dir), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 531-570.
- ³³ *Ibid.*
- ³⁴ Laval, C. et R. Tassi (2004). *L'économie est l'affaire de tous. Quelle formation des citoyens?* Paris : Éditions Nouveaux Regards et Syllepses.
- ³⁵ Thompson Klein, J. (2011). « Une taxinomie de l'interdisciplinarité », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de système complexe et d'études relationnelles*, vol. 7, no 1, p. 15-48.
- ³⁶ La Manufacture coopérative (2014). *Faire société : le choix des coopératives*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du croquant.
- ³⁷ Darré, J-P. (1999). *La production de connaissance pour l'action, arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.
- ³⁸ La Manufacture coopérative (2014). *Faire société : le choix des coopératives*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du croquant.
- ³⁹ Laval, C. et R. Tassi (2004). *L'économie est l'affaire de tous. Quelle formation des citoyens?* Paris : Éditions Nouveaux Regards et Syllepses.
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ Draperi, J.-F. (2007). « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *Revue internationale de l'économie sociale*, Vol. 67(303), p. 67-82.